



# Compte-rendu

## Réunion du Conseil Municipal de Lisle - 24350 - Mairie de Lisle - Le 11 décembre 2025 à 18 h

**Présents :** Joël CONSTANT, Cathy CUPRYS, Patricia DAVILA, Maxime GUINOT, Suzanne HESELTON, Bruno MAUGEY, Laurence OREILLER, Nicole PENINE, Michel SEJOURNE

**Pouvoirs :**

Catherine CASAMAYOU	pouvoir donné à Nicole PENINE
Bruno LIMERAT	pouvoir donné à Suzanne HESELTON
Valérie MONTAGUT	pouvoir donné à Joël CONSTANT
Jérôme PUYPELAT	pouvoir donné à Patricia DAVILA

**Absents :** Anne MESURAT ; Fabrice THIEFFIN

**Secrétaire de séance :** Suzanne HESELTON

**Rajouts :** RPQS syndicat « Eau cœur du Périgord »  
Choix des rythmes scolaires

### **1)- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 06/11/2025 :**

Approuvé à l'unanimité

### **2)- Compte-rendu des réunions et commissions :**

AG association « Lo Passa Temps de Lesla » - Commémoration monument aux morts – Bureau CCPR à La Jemaye – Réunion pour le marché de Noël – Commission bulletin municipal – AG association « Les petits pas de Lisle » - Conseil école maternelle – Réunions adjoints et conseillers délégués – RV à Pommier pour la fibre optique – RV pour le site internet de la commune- Conseil Communautaire à Grand-Brassac – RV voirie à la Monerie – Réunion SMD3 – Bornage au Venat – Visite appartement route de Brantôme – Comité de pilotage du programme local de l'habitat à Montagrier – Réunion CCPR pour les secrétaires de mairie à Montagrier – Maires sans frontières à Ribérac – SIVOS Ribérac à St Martin de Ribérac – Réunion à Montagrier pour le transfert de la compétence assainissement.

### **A venir :**

Pot de fin d'année des agents - Vœux du conseil municipal – Plan de jalonnement pour le schéma cyclable CCPR

### **3) Décision modificative pour des travaux consécutifs à l'orage de grêle du 20/06/2022 (Etat des lieux des travaux restants) :**

Il reste des travaux à effectuer sur le garage de l'appartement route de Brantôme ainsi que sur la toiture du bâtiment du Bullidour pour 7.988,40€ et 10.398,20€ qui n'ont pas été budgétés sur l'exercice 2025. Cette décision modificative permettra de faire les travaux début 2026 en RAR car la date limite des travaux est fixée à juin 2026. Groupama remboursera les frais de ces travaux. DM : 20.000€ pris du fonctionnement article 61351 à déplacer au budget Investissement sur le compte 2313 opération 227.

1 vote contre, 12 votes pour.

### **4) Redevance performance des systèmes d'Assainissement Collectif au niveau de l'agence de l'eau pour l'année 2026 :**

L'agence de l'eau Adour Garonne propose une augmentation du coefficient de modulation de 0,25€ à 0,40€ par mètre cube qui représente une augmentation d'environ 10€ par foyer et par an.

1 votre contre et 12 votes pour.

#### **5) Convention d'assistance technique au fonctionnement des systèmes d'assainissement au niveau de l'ATD 24 (renouvellement pour 1 an) :**

Le coût actuel est de 1,20€ HT par habitant payé par la collectivité. Pas d'augmentation de prévue. Pas d'opposition de la part des élus. Le rapport annuel RPQS pour la qualité de l'eau a un coût de 375€ HT payé par la commune à l'ATD.

#### **6) Location appartement route de Brantôme : nouveau tarif :**

L'appartement est actuellement inoccupé. Une famille est intéressée de le louer. La commune attend la confirmation de l'ADIL24 afin de savoir si l'appartement a été déconventionné par rapport au délai depuis les aides reçues pour des rénovations de toiture. L'ADIL24 va aussi donner des conseils à la commune pour gérer le coût lié au remplissage de la cuve à gaz. Le tarif actuel pour la location est de 480,70€. S'il est déconventionné, les élus ont retenu la somme de 522,08€ pour le nouveau montant du loyer.

#### **7) Compétence CCPR dans la protection et la mise en valeur de l'environnement : rajouter la création et l'exploitation de réseau public de chaleur ou de froid (RCU) :**

La CCPR a un projet de créer un réseau de chauffage pour le centre de Ribérac qui concernera les bâtiments de la piscine municipale, la salle des fêtes et la résidence des personnes âgées de la CCPR. La décision positive a déjà été prise par la CCPR à la majorité. Chaque commune doit consulter/modifier leurs statuts afin que la CCPR puisse porter ce projet juridiquement. Le projet va sauver 280 tonnes de Co2 par an et produira 1,65 méga watts d'énergie par an. Le coût du projet s'élève à 1,310,000€, aidé à 50%, le solde partagé entre la commune de Ribérac et la CCPR. Contre x 4, abstention x 3, pour x 6.

#### **8) Participation santé pour les agents : réponses du Centre de Gestion :**

Le centre de gestion approuve la décision des élus lors de la dernière réunion du Conseil Municipal pour 20€ par mois et par agent.

#### **Rajouts**

RPQS syndicat « Eau cœur du Périgord » :

Michel Séjourné a présenté les informations et les principaux chiffres du rapport.

Choix des rythmes scolaires :

Le rythme scolaire de 4 jours par semaine est à revoir tous les trois ans. Les élus, ainsi que le conseil d'école, ont voté pour rester à 4 jours : lundi, mardi, jeudi et le vendredi.

#### **9) Divers :**

- Mail reçu de Mme Darrouzes avec une demande d'ouvrir une 3ème classe. Actuellement à l'école élémentaire il y a 38 élèves. A la rentrée 2026/2027 les effectifs prévisionnels sont de 49. L'école se trouve dans des bâtiments modulaires pendant les travaux du projet du syndicat d'énergie SDE24.
- Domofrance - les rénovations du bâtiment situé rue de la Bascule à côté de l'église s'achèvent. 6 appartements seront disponibles à la location en juin 2026.
- La commune attend la réponse d'un habitant pour l'achat d'une bande de terrain afin qu'il puisse déplacer son entrée, située sur la route départementale, à cause des inondations récurrentes.
- Photos d'antan des écoles recherchées

**L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20h00.**